

22 novembre

Les saints regardaient comme un grand péché de laisser mourir une personne sans sacrements. Il y en a qui ont peur d'effrayer les malades, et n'osent pas leur parler de recevoir les sacrements; quelle cruelle amitié!... Il est rapporté dans l'histoire qu'un pauvre père étant à l'article de la mort, personne ne lui parlait de se confesser; une petite fille qui venait du catéchisme lui dit: «Mon père, le médecin dit que vous allez mourir; ma mère pleure dans sa chambre, personne ne vous parle de vous confesser; monsieur le curé nous a dit que c'était un grand péché que de laisser mourir une personne sans sacrements, voulez-vous que je le fasse venir?» – «Ah! mon enfant, lui dit le père, va vite le chercher, je n'y pensais pas; je souffre tant!» Le prêtre vint, et le malade se confessa dans de très bonnes dispositions. Avant de mourir, il fit venir sa fille auprès de son lit, en lui disant: «Ah! mon enfant, que je te remercie! sans toi, j'étais damné; je ne pensais pas à me confesser.»

Hélas! que de pauvres malades meurent sans sacrements et se damnent par la faute de ceux qui les entourent, et qui n'ont pas la charité de les faire confesser! Nous devons encore avoir une grande dévotion à sainte Barbe, pour demander au bon Dieu, par sa protection, de recevoir nos derniers sacrements. Il est rapporté dans l'histoire qu'un saint évêque exilé, n'ayant point de moyens de recevoir les sacrements, la sainte Vierge vint avec des anges, etc. Il faut encore ne jamais manquer, si le prêtre n'y pensait pas, de lui faire appliquer au malade les indulgences plénières, qui sont la remise de toutes les peines que nous devons souffrir en purgatoire.

Curé d'Ars, *Sermon sur l'extrême-onction.*